69. Séance du 20 mai 1814

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

69. Séance du 20 mai 1814, 1814/05/20

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 07/09/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5201

Registre (test)

Folio

- 66
- 67
- 68
- 69
- 70
- 71
- 72
- 73

Type de séanceOrdinaire
Présents

- Ayguesvives (d'), Félix
- Hocquart, Louis
- Jamme, Auguste [l'abbé]
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Jouvent, Barthélémy
- Pinaud, Joseph
- Rozières (de), Pierre Antoine [L'Abbé]

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5201?context=pdf

- Saint-Jean (l'abbé de)

Objet

- Décision de distribuer en 1815 un second Prix du Discours d'une valeur doublée avec pour sujet l'Eloge de Louis XVI
- L'Académie souhaire avoir le rapport de la comission chargée d'étudier la proposition de rendre à la Violette sa première place et d'exclure l'Amaranthe
- Sur le rapport du Secrétaire, décision de l'Académie de ne pas faire de distribution des prix cette année 1814
- Transcription du rapport des commissaires nommés pour haranguer le Duc d'Angoulême, de la harangue de M. Picot-Lapeyrouse et de la réponse du Duc d'Angoulême

Noms propres cités

- Angoulême (duc d')
- Louis XVI
- Louis XVIII

Présentation

Date1814/05/20
Mentions légalesFiche : Elsa Courant, CNRS – Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Contributeur(s)Courant, Elsa (éditeur scientifique)

Information générales

LangueFrançais
Notice créée par Maria Laura Cucciniello Notice créée le 12/06/2024 Dernière modification le 26/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5201?context=pdf

Tout changé, les pièces de la
[illegible] de l'Académie
Les députés sont MM. M.
Villeneuve, Jean, D'Aiguemontre
Pierre Lapeyrouse, Lavaur
Bastide, Jeanne, Latil
Jeanne, Jeanne, Lavalette
Malaret

L'Académie a résolu de se
réunir demain à Rome chez
Mademoiselle chez Monsieur Jean
sans convoquer convocation pour
entendre la lecture du Lutrin
que doit prononcer Mr Pierre
Lapeyrouse

Séance extraordinaire du 26
avril 1814

M. Jean Jean
M. Pierre Lapeyrouse
M. D'Aiguemontre

Monsieur Pierre Lapeyrouse
a fait la lecture du discours
qu'il doit adresser à S. A. R.
la Duchesse d'Angoulême au nom
de l'Académie des Jeux Floraux

L'Académie approuve comme
contenant les sentiments
et les intérêts de l'Académie

Lapeyrouse

Séance ordinaire du 26
Mai 1814.

M. Latil, J. Jean Jean
M. Latil de Roquemaure
M. D'Aiguemontre
M. Pérard
M. Jeanne

M. Latil Jeanne Jeanne
M. Jeanne Jeanne
M. Bastide

Monsieur le président a remis
pour aux bienfaits de S. A. R.
Monseigneur le Duc d'Angoulême
sur le rapport [illegible]

Le 27 avril vers 2 heures
après midi la députation de
l'Académie est jointe chez le
Maire du lieu du Capitole
comme que les rues du Capitole
en passant les hommages de
S. A. R. la Duchesse de la
Académie [illegible] M. Pierre
Lapeyrouse [illegible] de la
Compagnie pour la journée
de Toulouse

Monsieur

L'Académie des Jeux Floraux dans
l'occasion présente elle doit le
corps littéraire de l'Europe
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
pour son Roi légitime et dans
[illegible] hommage à un prince
M. Dupuis [illegible] [illegible]
les membres de l'ancienne [illegible]
de Toulouse

L'Académie se rapporte avec
complaisance les [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] par le
Bienfaiteur de nos Rois, elle

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/5201?context=pdf

[illegible]
les efforts

A la Ch. a désigné [illegible]
Le Roi m'a avec empressement
[illegible] 30 jours [illegible]
[illegible] les [illegible]
les [illegible] les [illegible]
[illegible] j'ai le plaisir
plaisir [illegible] que
qu'il [illegible] les fortunes [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible] la [illegible]
[illegible]

Messieurs les fonctionnaires et
Messieurs, lorsque dans la séance
du 25 février dernier l'assemblée
fixa les [illegible] pour les [illegible] des ouvrages
envoyés au concours, elle avait
l'espérance de pouvoir vous transmettre
aujourd'hui le rapport de la commission
spéciale chargée de l'examen
des ouvrages présentés à l'appréciation
du [illegible]
a abordé toutes les difficultés,
et nous sommes obligés de reporter
les fleurs de nos bureaux

L'heure [illegible] de cette année
n'a pas trouvé plus de [illegible]
aux esprits, les [illegible] pour
les [illegible] avec une
[illegible] rapidité, et il était
pas possible à un [illegible]
digne de l'honneur d'un [illegible]
[illegible] par l'organe de S.A.R.
Mgr le Duc d'Angoulême [illegible]
[illegible] fête de Flora [illegible]

[illegible] une [illegible]
[illegible] à l'[illegible] de [illegible]
[illegible] 3 mai 1865 les distributions
des prix et fleurs [illegible]
pour les travaux des Romains
particulières et de [illegible]
et d'[illegible] [illegible]
[illegible] pour la célébration
de la fête [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] par [illegible] à la [illegible]
par des fonctions publiques —
Sur [illegible] partie pour la [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] de [illegible]
[illegible] [illegible] les juges pour
prononcer sur les ouvrages [illegible]
au concours. [illegible]
le [illegible] de former [illegible] les [illegible]
[illegible] Dans les [illegible] critères
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de l'année et les [illegible]
de notre dotation [illegible]
[illegible] les comptes. [illegible]
[illegible] les [illegible] les [illegible]
[illegible] [illegible] que des
ouvrages [illegible] au concours
portaient l'empreinte des [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
ce qui en rendait la [illegible] et
la publication [illegible]
et même impossible.

Je dois vous [illegible] de
cette [illegible] Mesdames, la [illegible]
que vous avez [illegible] [illegible]
[illegible] avec [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Violettes [illegible] de
de son souvenir, d'un
[illegible] pour [illegible]
[illegible] des Jeux Floraux
[illegible] amarante brodée qui
s'y [illegible] ajoutée que par une
[illegible] nobles confrère
M. Lapparent, je me
devoir un hommage et
intéressante Dissertation historique
[illegible] sur le fleuve que
[illegible] l'académie, et à la
remplacer par une autre fleur
qui se prête mieux à l'allégorie
de l'orfèvre et dont les qualités
[illegible] plus en rapport avec
la destination que nous lui
[illegible].

Mettant sous les yeux de
occupé du Roi et des moyens
[illegible] son respect et
son amour, ne devons nous pas
célébrer [illegible] éminents
qui le rendent à la France, nous
qui [illegible] il y a déjà longtemps
des marques particulières
de la protection et de la bonté
ne serait il pas convenable
de donner pour sujet de chaque
prix des ouvrages les retours de
la famille d'Henri IV ou de tout
quel plus bien sujet à prendre
aux sublimes accents de la muse
lorraine à la dignité du poème
aux actions de grâces aux
inspirations religieuses de l'hymne
à la prière, l'élégie et
l'épître [illegible] sujets
[illegible] et [illegible]
pour de suite et [illegible]
[illegible] n'offrir [illegible] pas
l'élégie, [illegible] donner pas
[illegible] abandonner
le beau éloge de l'éloge
de Valat

Sur le rapport de Mr. Le
Chevalier, l'académie a délibéré
qu'il n'y aura pas de distribution
des prix cette année et que les ouvrages
envoyés en concours pourront être
retirés et représentés pour le concours
de l'année 1815.

2° que la commission déjà nommée
en [illegible] dernière séance et
[illegible] son rapport
sur la proposition renouvelée
de ajouter à la violette la première
fleur et de faire l'amarante
du nombre de ses prix. Et M.
l'abbé de Mr. De Sainte Colombe
et de Mr. Drale membres
de cette commission. Messieurs
Bergnier et Lavedan sont priés
de leur apporter dans ce travail
3° il sera distribué en 1815
un second prix de l'éloge dont
le sujet est l'éloge de Louis XVI,
et le prix sera double.
4° il sera publié un programme
pour annoncer les délibérations
de l'Académie.

Lapparent

Jeux Floraux
27 Mai 1814